

La pierre Panlaire

Cette borne se dresse en bordure de route à l'intersection des routes conduisant de Coulounieix à Razac sur l'Isle et de Marsac sur l'Isle à Coursac, près du hameau de Perlijoux et de celui de Peyrelade. Elle est peu visible du fait de son isolement et d'un manque de mise en valeur.

Initialement à la frontière des quatre communes, elle a été déplacée à environ une dizaine de mètres et se trouve maintenant sur le territoire de la commune de Coulounieix.

C'est une borne en pierre monobloc, calcaire, à base rectangulaire.

Cette pierre fut dressée vers la fin du XVe siècle à la limite des juridictions de la ville de Périgueux et de celles de l'évêque de Périgueux (la paroisse de Coulounieix pour la ville, celles de Coursac, Marsac et Razac pour l'évêque).

Depuis l'union signée en 1240 entre la Cité et le Puy-Saint Front (actuelle ville de Périgueux), des litiges éclatèrent à plusieurs reprises entre la nouvelle communauté de la ville de Périgueux et, soit les Evêques, soit les Comtes du Périgord.

En 1382 l'Évêque Pierre Tison intenta un procès à la ville à propos des limites de leurs juridictions : « Il y eut un procès en l'an 1382 entre lesveq appelé Pierre contre la communauté sur les limites des paroisses d'Agonac, Marsac, Coursac, Saint-Laurent-du-Manoyre et autres choses dépendantes du temporel dud. esveq. » (Inventaire manuscrit des archives de l'hôtel de ville de Périgueux en 1598, cité par H. Brugière dans son article sur la Pierre de Saint-Augûtre) Le procès ne se termina qu'en 1491 - Gabriel du Mas était alors évêque de Périgueux - et il fut décidé d'ériger des bornes gravées d'un côté aux armes de la ville de Périgueux (trois tours), de l'autre à celles de l'évêque (trois besans traversés d'une barre, crosse et mitre).

Aujourd'hui il ne reste que trois pierres : la pierre dite de Saint-Augûtre (actuellement exposée dans le cloître du musée de Périgueux, une pierre trouvée au Pont du Cerf (actuellement dans la cour du Centre social St Exupéry de Coulounieix Chamiers) et donc, la pierre Panlaire, la seule restée pratiquement à son emplacement initial.

Celle-ci est très usée, les armes gravées ne se voient plus, on peut tout juste deviner du côté tourné vers Coulounieix la trace des trois tours de Périgueux, bordées d'un cadre quadrangulaire. Du côté Coursac, les armes de l'évêque sont illisibles.

Usure du temps ou déprédation due à la Révolution ?

Selon l'abbé Brugière, le nom de Panlaire signifie pierre, poteau ou pilori.

« D'après une ancienne tradition qui s'est conservée dans le pays, chaque année, MM. les curés de Coulounieix, de Coursac, de Razac et de Marsac, auxquelles cette pierre est contiguë, se rendaient là en procession. La cérémonie étant terminée, était dressée sur ladite pierre une table disposée de telle sorte que les curés des quatre paroisses pouvaient participer à un même repas confraternel. »

(Abbé Brugière, B.S.H.A.P. N°II, 1875)

Façade avant :

C'est la face en bord de route, mais en réalité c'est le côté, non gravé, de la borne. D'une hauteur de 80 cm, son sommet, plus étroit que la base, est arrondi, usé. Elle comporte un étranglement à environ mi-hauteur.

Façade arrière :

Elle est semblable à la face avant, mais plus enfoncée dans la terre, d'où sa hauteur moindre (68 cm au lieu de 80).

Côté gauche :

C'est en réalité l'une des façades gravées de la borne, celle tournée vers Coulounieix, qui portait les armes de la ville de Périgueux. De celles-ci sont encore visibles deux profondes gravures horizontales (le cadre quadrangulaire qui entourait les armes) et quelques gravures verticales à peine décelables.

Côté droit :

C'est la face tournée vers Razac-sur-l'Isle et Coursac. Elle portait les armes de l'Evêque Guillaume du Mas, évêque de Périgueux en 1491. La gravure horizontale du cadre qui entourait les armes se voit encore, mais cette face est encore plus dégradée que l'autre.

